

FAIT LE:.....

VISA DE LA COLLECTIVITE
EMPLOYEUR

DOSSIER DE CHEQUES LOISIRS

RAPPEL:

condition d'attribution: ne plus avoir d'enfants à charge fiscalement ou ne pouvant plus prétendre ni à la prime de rentrée scolaire, ni à l'aide aux vacances.

Pièce à fournir: partie de l'avis d'imposition ou de non imposition 2007 sur laquelle figure la situation familiale.

NOM PRENOM DE L'ADHERENT:.....

TYPE CHEQUES A CHOISIR:

CHEQUES VACANCES:

CHEQUES LIRE:

CHEQUES DISQUES:

mettre une croix dans la case correspondante

ENVOI DU DOSSIER ENTRE LE 5 MAI ET LE 5 JUILLET 2009

COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DE L'ISÈRE
416, rue des Universités - BP 98 - 38402 St Martin d'Hères cedex
04 76 09 22 57 - Télécopie 04 76 09 17 38 - cos-38@wanadoo.fr